



## Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Nom / Prénom :
Tél :
DEMANDE DE RADIATION (a retourner par courrier recommandé)
Je soussigné(e) Mme/Mr:  né(e) le:  inscrit(e) au Tableau de l'Ordre sous le numéro:
atteste sur l'honneur demander mon transfert de dossier vers le département :
OU demander ma radiation pour cessation définitivement d'activité en date du :
Fait àle
Signature

En cas de prise de retraite, joindre l'attestation de la CARPIMKO, pour les libéraux, ou le justificatif de cessation d'activité remis par la R.H. pour les salariés.

Article R4112-3 du CSP: « ...Le praticien qui cesse d'exercer sur le territoire national demande sa radiation du tableau au conseil départemental. Celle-ci prend effet à la date de cessation d'exercice ou, à défaut d'indication, à la date de réception de la demande. Les décisions de radiation du tableau sont notifiées sans délai dans les conditions prévues à l'article R. 4112-4. »

Article R4321.143 du CSP : « Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un masseur-kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. »